



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A :**

Bid Receiving/Réception des sousmissions
Procurement & Contracting Services
c/o Commissionaires, F Division
6101 Dewdney Ave
Regina, SK S4P 3K7

**SOLICITATION
AMENDMENT**

**MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaries :

THIS DOCUMENT DOES NOT CONTAIN A SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT NE COMPORTE PAS UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Title – Sujet : Casiers de rangement d'éléments de preuve		Date 26 juillet 2019
Solicitation No. – N° de l'invitation M5000-20-0999/A		Amendment No. – N° de la modification 002
Client Reference No. - No. De Référence du Client 20200999		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At /à :	14 :00 hr	CST (Central Standard Time) HNC (Heure Normale du Centre)
On / le :	27 août 2019	
Incoterms 2010 "DDP Delivered Duty Paid" See herein — Voir aux présentes	GST – TPS See herein — Voir aux présentes	Duty – Droits See herein — Voir aux présentes
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See herein — Voir aux présentes		
Instructions See herein — Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Tania Sentes – tania.sentes@rcmp-grc.gc.ca		
Telephone No. – No. de téléphone 639-625-3463	Facsimile No. – No. de télécopieur 306-780-5232	
Delivery Required – Livraison exigée	Delivery Offered – Livraison proposée	
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:		
Telephone No. – No. de téléphone	Facsimile No. – No. de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Signature	Date	



La présente modification vise à :

- répondre aux questions reçues pendant la période de soumission; et
- modifier l'invitation en conséquence, le cas échéant.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 3 : Il est difficile de faire correspondre les exigences relatives aux casiers de rangement d'éléments de preuve faits sur mesure. La GRC a-t-elle déjà acheté un produit qui répond à ces exigences? Dans l'affirmative, pouvez-vous donner un exemple du produit demandé ou fournir le dessin d'atelier pour la demande de fabrication?

Réponse 3 : Les casiers de rangement d'éléments de preuve sont faits sur mesure. Nous ne disposons donc ni d'aucune photo ni d'aucun dessin. La GRC n'a jamais acheté ce produit en particulier.

Question 4 : Veuillez montrer une image ou un diagramme du raccord de ventilation de 10 centimètres requis. À quoi sera-t-il branché? (Critère E)

Réponse 4 : Le raccord de ventilation est un trou circulaire de 10 centimètres qui permet le branchement d'un tuyau d'évent de chauffage, de ventilation et de climatisation afin d'assurer la ventilation par pression négative.

Question 5 : Veuillez montrer le positionnement des entailles d'une largeur de 30 centimètres et d'une profondeur de 16,50 cm sur le côté gauche de la tablette. À quoi sert l'entaille? (Critère H et I)

Réponse 5 : L'entaille sur la tablette permet le rangement d'articles de plus grande taille en les plaçant à la verticale dans l'entaille de la tablette fixe et de la tablette mobile. L'entaille doit être centrée, entre le milieu de la tablette et le côté gauche du casier. Lorsque la porte gauche du casier est ouverte, l'entaille est centrée dans le milieu de celui-ci.

Question 6 : Veuillez expliquer pourquoi il est nécessaire d'utiliser des tablettes en acier inoxydable. Est-ce que la tablette fixe devrait aussi être en acier inoxydable? Est-ce qu'une couche de poudre époxyde serait aussi acceptable? (Critère H)

Réponse 6 : Toutes les tablettes doivent être en acier inoxydable, conformément au devis. Cela est nécessaire pour disposer d'une surface non poreuse qui peut être nettoyée facilement, qui ne rouille pas et dont l'intégrité structurelle permet de ranger des articles lourds.

Question 7 : Critère B – Peut-on construire le casier avec un mélange d'acier inoxydable 18, 20 et 22?

Réponse 7 : Non

Question 8 : Critère H – L'entaille doit-elle être munie d'un œillet?

Réponse 8 : Oui

Question 9 : Critère H – Des augmentations de 4 cm sont-elles acceptables?

Réponse 9 : Oui

Question 10 : Critère K – De quelle taille et de quelle forme doivent être les trous des tablettes perforées?

Réponse 10 : Les trous doivent être de 1 cm ou moins, et aucune forme particulière n'est exigée. Le standard du fabricant est acceptable. Les tablettes doivent être perforées afin de permettre une circulation d'air suffisante.



MODIFICATIONS À L'INVITATION

1) A la page quatorze (14) – Annexe « A » - Besoin,

SUPPRIMER: au complet

INSÉRER:

ANNEXE "A"

BESOIN

L'entrepreneur doit fournir, livrer et décharger des casiers de rangement d'éléments de preuve faits sur mesure à la Gendarmerie royale du Canada (GRC), à Red Deer, en Alberta, conformément aux exigences, aux spécifications et aux modalités décrites dans les présentes.

Les casiers de rangement d'éléments de preuve doivent satisfaire aux spécifications suivantes :

Les casiers de rangement des pièces à conviction doivent arriver entièrement assemblés et construits de façon à s'assurer que les articles rangés à l'intérieur ne peuvent être retirés que si le mécanisme de verrouillage est déverrouillé. Les casiers doivent être conçus pour sécuriser le rangement afin d'empêcher toute manipulation non autorisée et d'assurer la sécurité de la chaîne de possession.

- A. Dimensions : 84 po de hauteur, 36 po de largeur et 24 po de profondeur.
- B. Fabriqués en acier laminé à froid de calibre 18.
- C. Revêtus d'une couche de poudre époxyde.
- D. Les casiers doivent être d'une couleur neutre (brun clair, beige ou gris); la couleur sera choisie une fois le marché attribué.
- E. Raccord de ventilation de 4 po de diamètre au-dessus de l'unité, au centre.
- F. Évents à lames dans le bas des portes pour permettre la circulation de l'air.
- G. Capacité de verrouillage, cadenas or mécanisme de verrou, intégrée à la porte, un verrou par casier. La GRC fournira les cadenas.
- H. Quatre tablettes réglables en acier inoxydable pouvant être ajustées à des intervalles de 1 po à 1.6 po. Pour l'une des tablettes ajustables, il doit y avoir un espace évidé de 12 po de largeur et de 6 po ½ de profondeur sur la moitié gauche de la portion avant de la tablette.
- I. Une tablette fixe avec un espace évidé de 12 po de largeur et de 6 po ½ de profondeur sur la moitié gauche de la portion avant de la tablette.
- J. Accès à double porte.
- K. Toutes les tablettes doivent être perforées pour permettre la circulation de l'air. Les trous doivent être de 1 cm ou moins, et aucune forme particulière n'est exigée. Le standard du fabricant est acceptable.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE MEURENT INCHANGÉES